



Bulletin Municipal

N°
43



L'église de Vebret avec au fond celle de La Monselie

2^{ème} semestre 2016

Mairie : Le Bourg 15240 Vebret.

Tél : 04 71 40 20 86 – Fax : 09 70 32 28 79

mairie@vebret.fr - <http://www.vebret.fr>

Renseignements utiles :

Mairie et agence postale : - **LES NOUVEAUX HORAIRES** :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de **9h à 12h30** et de **13h30 à 17h**.
Tél. : 04 71 40 20 86. Fax : 09 70 32 28 79

Permanence de M. le Maire : tous les vendredis et sur rendez-vous.

Bibliothèque à la mairie : dépôt de livres de la bibliothèque Centrale de Prêts du Cantal.

- École au bourg : Tél. : 04 71 40 23 77.
- Communauté de Communes Sumène-Artense à Saignes : Tél. : 04 71 40 62 66.
- Service des Eaux et Assainissement (SIDRE du Font-Marilhou) : Tél. : 04 71 40 81 20
- Urgence dépannage Enedis (ex E.R.D.F.) : Tél. : 09 726 750 15. (appel non surtaxé)

- Déchetterie : Zone D'activités Du Ruisseau Perdu (Route de Madic) 19110 BORT-LES-ORGUES
Tél: 05.55.96.78.44 E-mail: systom.bortartense@orange.fr

- HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE:

	Période du 1er Mars au 31 Octobre		Période du 1er Novembre au 28 Février	
	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>
Lundi	9h00 à 12h00	13h30 à 17h00	9h00 à 12h00	13h30 à 17h00
Mardi	Fermeture hebdomadaire		Fermeture hebdomadaire	
Mercredi	9h00 à 12h00	13h30 à 17h30	9h00 à 12h00	13h30 à 17h00
Jeudi				
Vendredi				
Samedi	9h00 à 12h00	13h30 à 17h00	9h00 à 12h00	13h30 à 17h00

Solution mots croisés grille n°42

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	C	H	A	R	O	L	A	I	S	E
II	R	O	M	A	N		I	D	E	M
III	E	L	U	S		A	R		L	E
IV	M	A	S		A	L		P	O	U
V	E	N	E	R	G	I	S	A	N	T
VI		D	R	A	I	N	E	R		E
VII	C	A		M	O	E	L	L	E	
VIII	L	I	N	O		A	L	E	S	E
IX	A	S		N	E		E	U	T	
X	P	E	R	E		E	R	R	E	S

Le bulletin municipal est édité sur papier par nos soins. Il en existe une version sur le site de la mairie à l'adresse suivante :

<http://www.vebret.fr/vie-municipale/bulletin-municipal/>

La richesse du contenu du site (adresse : <http://www.vebret.fr>) et du bulletin municipal est fonction de la participation de ceux qui possèdent des informations (particulièrement les responsables des associations de la Commune) et qui voudront bien les transmettre, soit à la mairie par courrier (ou courriel), soit par l'intermédiaire des élus ou de la secrétaire de mairie, soit à cette adresse mail sitemairie.vebret@orange.fr.



Le mot du Maire

C'est avec un mois de retard qu'est distribué ce 43ème numéro du bulletin municipal. C'est le temps qu'il aura fallu aux entreprises choisies pour l'aménagement du bourg pour préparer et lancer les travaux prévus initialement au mois d'octobre 2016 ; ils devraient se dérouler sur l'ensemble du 1er semestre 2017.

L'année 2017 démarre de la meilleure manière avec l'aménagement de deux appartements et le lancement des projets validés par le conseil municipal. L'ensemble du conseil municipal a souhaité mettre l'accent sur la voirie avec des travaux prévus à Cheyssac, à Verchalles, à la Barrerie et à Sumenat. 2017 sera ainsi une année de grands travaux pour notre commune.

Au niveau national, les élections présidentielles puis législatives entraîneront un changement de notre paysage politique.

Les dimanches 23 avril, 07 mai, 11 juin et 18 juin le bureau de vote sera ouvert pour permettre aux 445 électeurs de Vebret de faire entendre leurs voix.

En cette période où la probité et l'honnêteté de la classe politique sont fortement remises en question, il me semble important que chaque électeur participe aux choix de nos instances dirigeantes.

Notre bulletin municipal auquel je suis très attaché paraît habituellement au mois de janvier. Il me permet de présenter à chacun d'entre vous mes meilleurs vœux pour la nouvelle année.

C'est donc avec beaucoup de retard que je vous souhaite une excellente année 2017. Qu'elle vous apporte bonheur, joie et surtout la santé.

Bien à vous.

Fabrice MEUNIER

Sommaire

2	<i>Renseignements utiles</i>	2	<i>Solution mots croisés</i>	3	<i>Mot du Maire</i>
4	<i>La page d'Éliane : multiplication des végétaux</i>	6	<i>Chantier international</i>	6	<i>Repas des aînés</i>
6	<i>Vœux municipalité</i>	6	<i>Vitraux neufs</i>	7	<i>Geoffrey</i>
7	<i>Aménagement du Bourg</i>	8	<i>Maison de la Totte</i>	8	<i>Rappel déchets</i>
9	<i>Noms des rues</i>	11	<i>La vie qui passe</i>	11	<i>Participation voyages</i>
11	<i>Les NAP</i>	13	<i>Classe culturelle</i>	14	<i>CM 29/09/16</i>
14	<i>CM 04/11/16</i>	16	<i>CM 28/11/16</i>	17	<i>Comité Animation et Loisirs</i>
17	<i>Amicale Parents élèves</i>	18	<i>Diablos Bleus</i>	18	<i>Caval'Cantal</i>
21	<i>Entente Sportive Vebret-Ydes</i>	21	<i>Notre passé : Aymérigot Marchès, routier</i>	24	<i>Jeux</i>

Publication municipale - Documentation et articles : Mairie de Vebret et responsables des associations.

Mise en page : Denis Letemplier

Imprimé par nos soins.

La page d'Éliane

LA MULTIPLICATION DES VEGETAUX

Il y a plusieurs sortes de multiplication:

- le semis, le **bouturage**, le **marcottage**, le **greffage** et la **taille**, la **culture in vitro**, réservée aux professionnels



Bouture en pot



Bouture dans l'eau



Bouture rosier en terre



Bouture fuchsia vivace

La qualité du sol

Elle est importante, quand on veut faire ces opérations.

si le terrain est acide, ajouter de la chaux.

si le terrain est neutre, de la chaux organique.

si le terrain est basique, des matières organiques, de la tourbe et du sable.

Les semis sont à faire en pleine terre, dans un **terrain aéré** dont : **1/3 de sable, 2/3 de terre**.

Les boutures sont à faire dans un **substrat drainant** :

- 1) dans le sol
- 2) en pot (la culture en pot est contraignante)
- 3) aérien, marcottage
- 4) dans l'eau
- 5) sous cloche

1) dans le sol (arbuste, arbre: cerisier, prunier, abricotier, pêcher, amandier)

On peut prendre des branches de 2 ans; de mi-février à mi-avril.

- Prendre une branche de 10 cm à 15 cm
- Couper en dessous d'un œil (bourgeon) et au-dessus d'un autre

2) en pleine terre : fraisier, platane.

3) Marcottage (exemple) : Seringat, lierre, groseillier à maquereau.

- Trois éléments indispensables : Sol, eau, chaleur.
- Blesser le bois avant l'œil.
- Coucher les branches, les maintenir, les recouvrir de terre.

Calendrier de bouturage des plantes d'ornement

Sources : gerbeaud.com

Plantes d'ornement	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Anémone du Japon (racines)	X	X										
Anthémis									X			
Aster						X	X					
Bégonia						X	X					
Bruyère							X					
Chrysanthème	X	X										
Coléus						X			X			
Euphorbe						X			X			
Gaillarde						X						
Géranium vivace (tiges)			X	X								
Impatiens								X				
Lantana		X	X									
Lavande				X	X							
Lis (écailles)						X	X					
Lupin (racines)			X	X								
Muflier							X	X				
Œillet								X	X			
Pélargonium								X	X			
Phlox (racines)				X	X							
Phlox (tiges)								X	X			
Pivoine (racine)			X	X								
Santoline								X	X			
Sauge								X	X			
Sedum						X		X	X			
Surfinia		X	X	X					X	X		

Calendrier de bouturage des arbustes

Sources : gerbeaud.com

Arbustes	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Agrumes								X				
Althéa						X	X					
Arbre aux faisans											X	X
Azalée caduque				X	X	X						
Azalée persistante								X	X			
Buddleia						X					X	X
Buis	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
Cassissier	X	X										
Chèvrefeuille arbustif									X			
Cognassier du Japon						X	X					
Corète											X	
Cornouiller							X				X	X
Deutzia					X							
Forsythia					X	X					X	X
Framboisier tige						X						
Framboisier racines											X	
Fusain									X			
Groseillier		X	X								X	X
Hortensia				X	X	X	X					
Houx						X		X				
Laurier - rose							X	X				
Lilas						X	X					
Photinia									X			
Potentille arbustive						X	X				X	X
Rhododendron							X					
Rosier							X	X	X	X		
Seringat						X				X	X	
Viorne boule de neige								X	X			
Weigelia								X	X	X		

Quelques conseils et généralités

- **Les boutures** de vivaces se font sur du bois aoûté.
- On **bouture des tiges** qui n'ont **pas fleuri**.
- On bouture les **rosiers** en février-mars (période de latence).

Ne **pas** mettre de **paillage** contre le **collet** du rosier.

- Les plantes du Sud se bouturent à la mi-août.

- Le jaunissement des feuilles du bas est provoqué par un manque d'eau. Un trop plein induit le jaunissement des feuilles du haut.

- Le citronnier ou tout autre agrume.

Bien le nourrir. Aérer régulièrement, l'observer à la recherche de cochenilles à la face inférieure des feuilles noires ou grises et gluantes.

La clématite n'aime pas les excès d'eau. Elle doit être installée Sud- Sud-ouest.

L'hellébore ou Rose de Noël fleurit en novembre-décembre

- L'hibiscus a besoin de lumière, de chaleur, d'humidité. Le mettre à la lumière le plus possible en hiver. Le sortir dès que les beaux jours arrivent.

Le laurier rose peut être taillé, le rabattre 1/3.

Mettre un peu d'engrais géranium ou du compost (2 poignées).

Bien surveiller les cochenilles.

Le pêcher.

- Il doit être bien nourri, compost et être taillé au printemps.

Éviter que les branches se croisent, tailler celles qui vont vers l'intérieur. Nettoyer les branches sèches.

- Surveiller la cloque du pêcher.

Mettre de la bouillie bordelaise ou du purin de prêle.

Au printemps, faire une préparation de purin d'ortie, qui va le booster.

Le rhododendron. Il doit être bien nourri avec du compost et de la terre de bruyère.

Traitement en cas de maladie : Utiliser le purin de prêle ou le purin d'ortie à diluer à 10 %.

Traitement à faire en cas d'infestations:

- Mettre 1 cuillère à soupe de savon noir dans 1 litre d'eau tiède et 1 cuillère à soupe d'alcool à 90 °plus, 1 c à s d'huile de paraffine.

Ce mélange peut-être utilisé pour les ficus, fuchsias, laurier rose et agrumes.

Bibliographie: Un intervenant de l'association " Des jardiniers des Pays d'Auvergne "

Mon coup de cœur : Un site propose des boutures d'arbustes: mesarbustes.com, présenté par « détente jardin » du mois de décembre.

J'en ai commandé ; ils sont résistants à -20°et sont originaux (ils ont environ 2 ans).

Éliane Ponty

Infos municipales

Chantier international

Le conseil municipal a souhaité recevoir un chantier de jeunes bénévoles sous l'égide de l'association "Jeunesse et Reconstruction". Les jeunes internationaux (Autriche, Allemagne, Espagne, France) étudiants pour la plupart venant de milieux sociaux différents, dont certains de foyer, ont pu échanger des moments forts, durant trois semaines, autour du savoir-vivre ensemble, de la tolérance et du respect.



Ce chantier avait pour objectif de rénover un mur de pierres sèches se situant dans le bourg de Vebret. C'est avec l'aide de Milord et Benjamin que la réalisation a pu aboutir. Les matinées étaient consacrées aux travaux et les après-midi et week-ends à la découverte du territoire : randonnées, visite historique,

rencontres sportives, participation avec les enfants du centre de loisirs de Saignes et de Champs-sur-Tarentaine. Avec la participation des habitants, des jeunes de la commune et des responsables d'associations, des moments de convivialité (foot-cheval) ont pu être proposés à ces jeunes. Le chantier terminé, les jeunes bénévoles ont invités les locaux à partager le traditionnel repas international afin de faire découvrir les spécialités de leurs pays.

Valérie Juillard

Repas des aînés

Le mardi 6 décembre 2016 quatre vingt aînés de la commune se sont réunis à la salle polyvalente afin de partager le repas de fin d'année.

Ce repas, préparé et servi par le traiteur "Le Central" de Bort-les-Orgues fut très apprécié.

Avant le repas, Monsieur le Maire a remis à Maurice et Simone Juillard de Couchal un bouquet et un diplôme pour leur cinquantième anniversaire de mariage.

Cette belle journée leur a permis de se retrouver et d'évoquer leurs souvenirs.

Huguette Touraille

Vœux de la municipalité

Le 08 janvier a eu lieu la traditionnelle cérémonie des vœux du maire. Devant une assistance importante, Monsieur le Maire a pu lors de son discours retracer les événements importants de l'année écoulée et annoncer les projets prévus en 2017.

En présence de l'ensemble du conseil municipal, Monsieur le Maire a présenté ses vœux pour cette nouvelle année.



L'Église fait vitraux neufs

Comme beaucoup ont pu le remarquer, certains vitraux de l'église ont disparu !

Cette disparition n'est pas due à un vol mais simplement à des travaux d'entretien et d'amélioration.

Les vitraux de l'église avaient besoin d'une réhabilitation conséquente. Madame Laëticia BASTIEN assurera la remise en état des vitraux et la réalisation des solins abîmés.

A noter que nous avons obtenu une aide de la DRAC à hauteur de 50 % des travaux. Après le remplacement à l'identique du bénitier, cette deuxième phase permettra à l'église Saint-Louis de faire peau neuve.

Geoffrey

Depuis le deux novembre 2016, l'effectif des employés de la commune a augmenté. Geoffrey WLODAREZYCK a été engagé pour une durée de 3 ans dans le cadre d'un emploi d'avenir.

Geoffrey qui habite aux Clos assurera les fonctions de cantonnier permettant ainsi d'assurer un entretien de qualité des routes et villages.

Il rejoint l'équipe technique dirigée par Philippe DAUPHIN et Alain COUDERC.

Aménagement du bourg

Après plusieurs mois de retard, les travaux d'aménagement du Bourg ont débuté le 16 janvier 2017.

Malheureusement les conditions climatiques actuelles ne permettent pas à l'entreprise chargée des travaux d'avancer aussi rapidement qu'elle le souhaiterait. Les travaux d'aménagement vont entraîner jusqu'à leur terme des moments de circulation en alternat, voire même de déviation de la traverse du bourg.

Les entreprises retenues pour exécuter cet aménagement sont la RMCL et l'entreprise La Charmille.

NOTA BENE

Le Point d'Apport Volontaire situé au bourg est déplacé provisoirement à coté du cimetière.

Il retrouvera une place définitive à la fin des travaux d'aménagement du bourg.



COMMUNE DE VEBRET

AMENAGEMENT DU CENTRE-BOURG

Chantier : Janvier - Juillet 2017



MAITRISE D'OUVRAGE



Commune de VEBRET
Le Bourg - 15240 VEBRET
Tél. : 04 71 40 20 86

avec le soutien financier de :


Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE





MAITRISE D'OEUVRE		
PAYSAGISTE- mandataire	Sabine MADDIN	70, rue Anatole France 33130 BEGLES T : 06 23 80 41 75
ARCHITECTE - URBANISTE	Myriam WEYLAND	19, rue le Reynard 33800 BORDEAUX T : 06 78 86 68 24
BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES	DEJANTE CONSTRUCTION SUD OUEST	75, avenue de la libération 19360 MALEMORT T : 05 55 92 80 19
LOTS		ENTREPRISES
01	VOIRIE RESEAUX DIVERS EAUX PLUVIALES	RMCL Champassis Sud 15240 VEBRET T : 04 71 40 59 00
02	AMENAGEMENTS PAYSAGERS	LA CHARMILLE Rue Blaise Pascal 15200 MAURIAC T : 04 71 68 22 09



Le chantier d'aménagement de deux appartements dans Le Bourg avance à grands pas. La partie démolition a été réalisée, la toiture déposée et reposée après la pose d'une nouvelle volige. Les travaux s'enchaîneront ensuite jusqu'à la réception de la totalité du chantier prévue fin juin.



REHABILITATION DU BATIMENT EXISTANT AVEC AMENAGEMENT DE DEUX LOGEMENTS Le Bourg / 15240 VEBRET

DUREE DES TRAVAUX : Octobre 2016 à Juillet 2017

MAITRE D'OUVRAGE COMMUNE DE VEBRET - 15240
04.71.40.20.86
mairie.vebret@orange.fr



ARCHITECTES



CHASTAIN David
28 Rue du Docteur Basset
15210 YDES
04.71.40.24.46
06.88.48.12.77
chastain.architecte@orange.fr



VIGNAL Karine
10 Rue du Bon Accueil
19100 BRIVE
05.55.17.24.93
kv.aragraph@aliceadsl.fr

ECONOMISTE

PREVOT Fernand
106 Avenue du Général Leclerc
15000 AURILLAC
04.71.64.91.30
fernand.prevot@wanadoo.fr

ENTREPRISES		LOTS
DEMOLITION MACONNERIE	SARL GOUNY & Fils	La Jotte 19200 MARGERIDES 05.55.94.80.03 contact@gouny-btp.com
CHARPENTE MENUISERIES BOIS & COUVERTURE ZINGUERIE	SARL Hubert JOANNY	21 Rue de la Fontaine Minérale 15140 SAINT-MARTIN- VALMEROUX 04.71.68.53.10 sarjoannyhubert@orange.fr
SERRURERIE		
ISOLATION CLOISONS PLAFONDS PEINTURES	LACOMBE Eric	ZA de la Dinotte 15200 MAURIAC 04.71.68.20.54 ericlacombe0602@orange.fr
CARRELAGES FAIENCES	GRAMONT Francis	La Bessade 15200 MAURIAC 04.71.68.10.66 francis.gramont576@orange.fr
REVETEMENTS DE SOLS MINCES	SARL Meubles MONESTIER	249 Avenue de la Gare 19110 BORT-LES-ORGUES 05.55.96.70.31 meublesmonestier@wanadoo.fr
ELECTRICITE	MARCHAND Luc	Le Bourg 15240 VEBRET 04.71.40.25.14 marchluc@orange.fr
CHAUFFAGE SANITAIRE	Etablissement MOREAU	Le Vignonnnet 15240 ANTIGNAC 04.71.40.20.34 etablissementmoreau@orange.fr



RAPPEL

Un ramassage hebdomadaire des ordures ménagères est assuré par les agents de la Communauté de Communes Sumène Artense, des poubelles individuelles ont aussi été distribuées. Depuis de nombreuses années, une déchetterie a été construite par le SYSTOM, des points d'apport volontaire ont été installés dans toutes les communes de la Communauté de Communes Sumène Artense. La mairie met également à disposition des habitants de la commune, les clés de la décharge municipale, cette décharge peut être utilisée pour certains **déchets spécifiques**.

Le ramassage des encombrants est organisée une fois par an au mois d'aout chaque hameau de la commune dispose d'un point de collecte.

Ayons donc le bon réflexe !!

Les déchets c'est : soit la poubelle individuelle, soit les point d'apport volontaire, soit la déchetterie, soit la décharge communale ou le ramassage des encombrants.

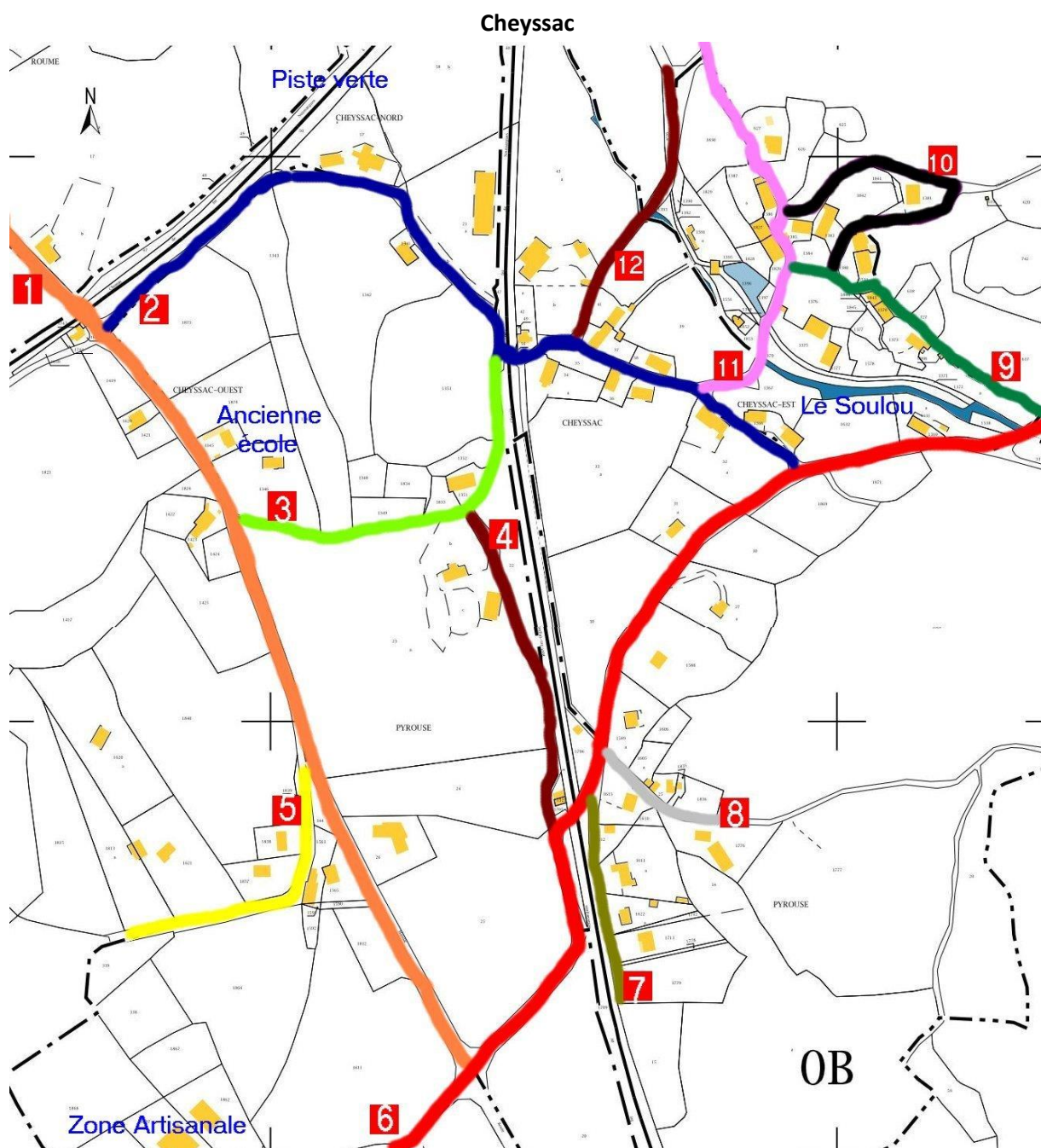
Noms des rues

Avec l'arrivée de la fibre, donner un nom à nos rues et numéroté nos maisons devenait indispensable.

Des réunions ont eu lieu au cours du mois de novembre pour le Bourg, Couchal et Cheyssac. Ces réunions ont connu un réel succès, montrant l'attachement de chacun à son village.

L'option retenue par le conseil municipal était de ne donner des noms de rues qu'à ces trois villages, souhaitant conserver au maximum l'identité des autres villages de la commune. La suite sera réalisée par La Poste avec l'enregistrement dans le fichier National des Adresses des rues et des numéros. Un courrier sera ensuite envoyé à chaque habitant de la commune lui notifiant sa nouvelle adresse.

Voici la liste des noms de rues choisis (sous réserve de l'approbation des services de l'état et de la Poste).



1 (orangé) Route de Bort-les-Orgues

2 (bleu) Route des Granges

3 (vert clair) Rue de l'école

4 (marron) Chemin du Suc

5 (jaune) Impasse des Mouleyres

6 (rouge) Route de Champs sur Tarentaine

7 (kaki) Impasse Pyrouse

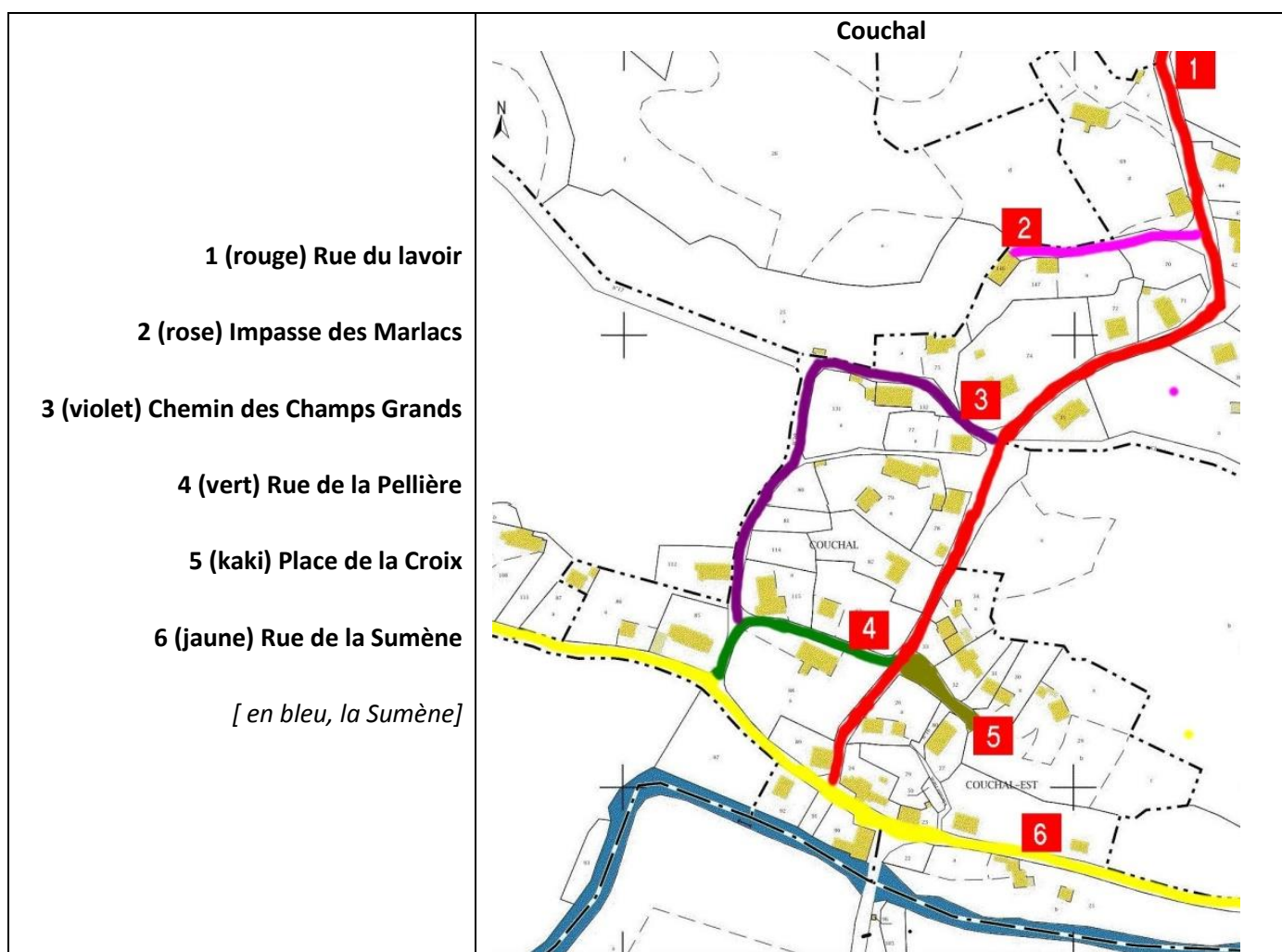
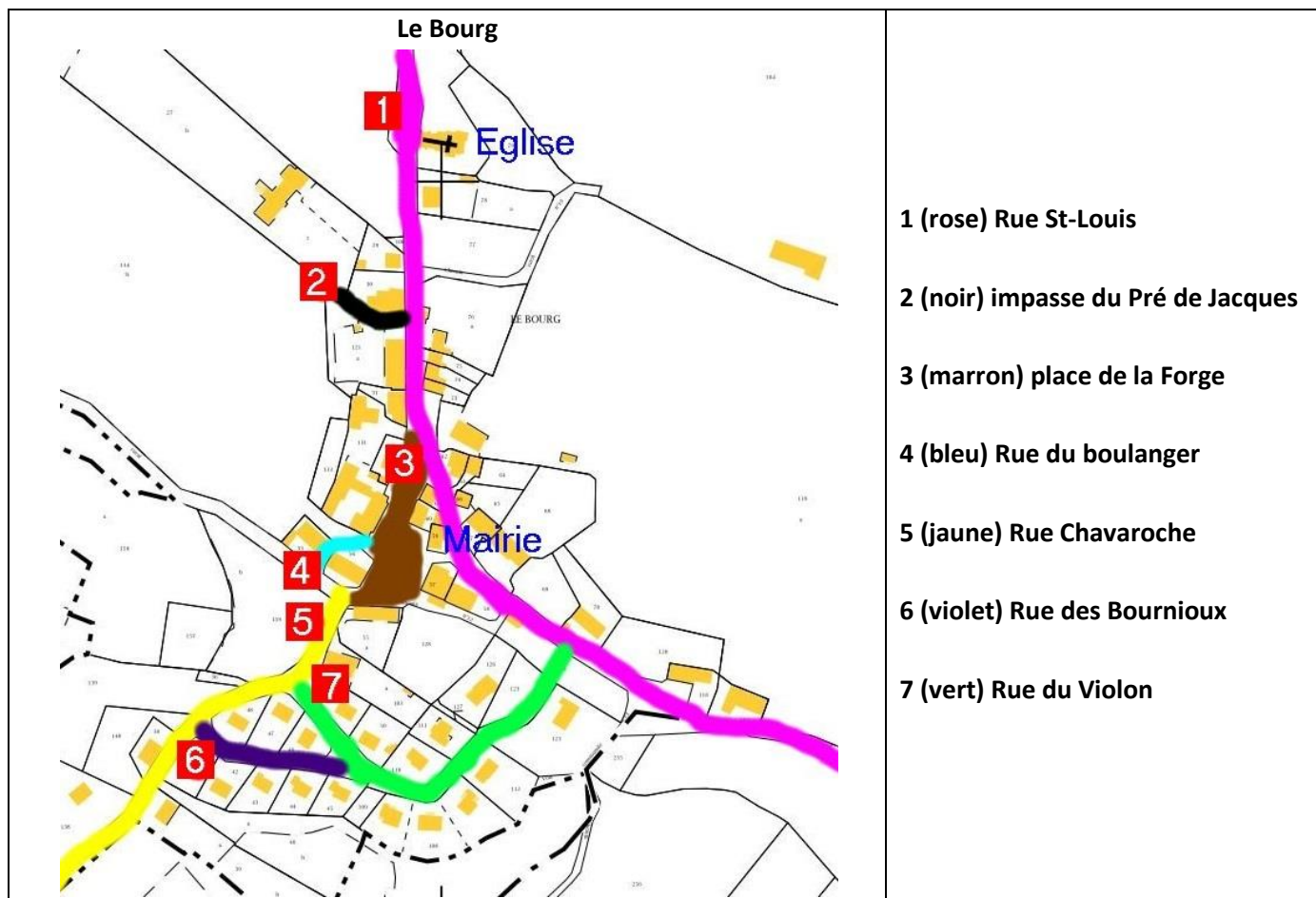
8 (gris) Chemin de la réserve

9 (vert foncé) Chemin des Abeilles

10 (noir) Chemin des Chasseurs

11 (rose) Route du Soulou

12 (brun) Chemin du Saut de la Saule



DÉMOGRAPHIE

Décès :

- le 21 août 2016 de Mme Jeanne PRADAL née LETARD de Couchal
- le 29 août 2016 de Mme Marie-Thérèse VAN-DIJK née DUPUIS de Prunet Bas
- le 13 octobre 2016 de Mme Ginette RAYMOND née MALBEC de La Salvinie
- le 25 novembre 2016 de Madame Thérèse VIDAL née LAURICHESSE des Lempradets
- le 27 novembre 2016 de Monsieur André ULMET de Couchal

Naissance :

- le 03 octobre 2016 à Aurillac (15) de Thiago CAMARA fils de Monsieur Benoit CAMARA et Madame Elodie FUSTIER domiciliés au Bourg.

Autre info

La commune participe aux voyages des collégiens et des lycéens Vebretois.

Une somme de 40.00 € est attribuée aux parents dont les enfants effectuent un voyage scolaire, sur présentation d'un justificatif établi par le chef d'établissement et d'un relevé d'identité bancaire.

LES NAP (Nouvelles Activités Périscolaires)

L'effectif de l'école se maintient avec 52 élèves, après un départ de 14 élèves au collège.

Depuis la rentrée de septembre, une troisième activité est proposée aux enfants pendant les Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) afin que tous puissent en bénéficier et que la garderie reste occasionnelle.



Les activités proposées sur ce trimestre sont diverses tels que le sport, l'initiation au tir à l'arc, la vannerie avec la création d'un tunnel rapporté à la cabane en osier vivant construite l'année précédente par les enfants, ce qui donne à l'ensemble une aire de jeux naturelle.



L'activité "L'école dans le monde" proposée par Mme Claudette Moureu, bénévole, a commencé par l'envoi de carte postale par des voyageurs du monde. Autour du planisphère, l'origine des cartes postales a été localisée (voir photo). Cela se poursuivra, à l'école, par des témoignages de voyageurs. Ils apporteront des connaissances sur les pays et la vie quotidienne des enfants.



L'activité "Échecs" est proposée bénévolement pour la deuxième fois par Olivier Régnier.



Le travail manuel avec des créations en porcelaine froide et d'autres travaux avec divers supports.



L'activité "Écriture" a donné naissance à un album écrit et illustré par les enfants. (Une copie de l'album sera remise à chaque enfant et une souscription pour le tirage de l'album sera proposée).



Les enfants de maternelle ont bénéficié de l'éveil musical et de l'activité manuelle proposée bénévolement par Christiane Albentoza et Blandine Lacombe.

Nous remercions tous les bénévoles pour leurs dévouements auprès des enfants.

Classe culturelle

Pour commencer la nouvelle année scolaire, les enseignants Céline Garcia et Olivier Régnier ont souhaité mettre en place un projet fédérateur autour du thème "Moi et l'autre". C'est ainsi que les élèves du cours préparatoire au cours moyen deuxième année sont partis en classe culturelle du 9 au 16 octobre dernier à la Ferme de Trielle dans le Cantal. Accompagnés par leurs parents, ils ont été accueillis par Marie, Jacques et toute l'équipe de Trielle. Ils se sont installés dans leurs chambres puis ont fait la connaissance des quatre artistes intervenant sur l'ensemble de la semaine : Marie-Hélène Causse (théâtre), Marion Cenki (danse), Anne Lemeunier (musique) et Rémi Brenière (théâtre). C'est une semaine bien remplie qui a alors débuté avec des activités quotidiennes en grand groupe ou demi groupe. Les élèves ont notamment travaillé sur un extrait de "Le petit prince" de Saint-Exupéry, une chanson écrite et composée spécialement par Anne, des activités d'improvisation théâtrale, une chorégraphie adaptée des salutations aux quatre points cardinaux...

Par ailleurs, les élèves ont pu apprécier les délicieux repas préparés sur place à partir de produits frais.



Les enseignants étaient accompagnés de Nicole M-C. et Patrick B. qui ont assuré avec brio l'encadrement de la vie collective.

Patrick a par ailleurs mis en pratique ses talents de musicien en accompagnant tout au long du séjour les activités de musique et de danse. Il a aussi préparé les randonnées matinales dont les élèves gardent un très bon souvenir.

Le dernier jour, les parents ont pu assister sur place à une représentation des activités menées pendant la semaine.

Les enseignants remercient chaleureusement les mairies d'Antignac, de La Monselie et de Vebret ainsi que l'APE de l'école de Vebret sans qui la classe culturelle n'aurait pas pu être financée.



Olivier Régnier

Les réunions du Conseil municipal

Le bulletin présente un condensé des conseils municipaux. Le compte-rendu intégral de chaque réunion est consultable en Mairie ou sur le site internet de la mairie à l'adresse :

<http://www.vebret.fr/vie-municipale/reunions-cm/>

CONSEIL MUNICIPAL DU 09 septembre 2016 (à 20 h)

Président : MEUNIER Fabrice Secrétaire de la séance: Bernadette SEINCE.

Tous présents sauf M. Alexandre FORESTIER, procuration à M. Fabrice MEUNIER. Toutes les décisions ont été prises à l'unanimité.

Modification et mise à jour des statuts de la Communauté de Communes Sumène Artense

Approbation de la délibération N°56/2016 du Conseil Communautaire en date du 28 juillet 2016 relative à la modification et mise à jour des statuts de la CCSA, et validation du projet de statuts annexé à la présente délibération. Transfert à la Communauté de Communes Sumène Artense des deux compétences suivantes :

Elaboration, approbation, suivi et révision d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (au titre de la compétence obligatoire du Groupe A : Aménagement de l'Espace),

Gestion, promotion et entretien des infrastructures de la plage de VAL à Lanobre (au titre de la compétence B6 relevant des compétences obligatoires du Groupe B : Actions de développement économique d'intérêt communautaire).

Vente de terrain correspondant aux parcelles A69, A446 et A610, sur la route départementale n°22, Amgt Les Essards - Côte du Boucher, d'une surface de 1305 m², au Conseil Départemental du au prix de 182€70, frais de notaire à la charge de l'acquéreur.

Création d'un poste dans le cadre du dispositif des emplois avenir pour intégrer le service technique: contrat à durée déterminée d'un an, renouvelable 2 fois, ou directement de 3 ans, d'un jeune demandeur d'emploi, au travers d'une convention signée avec la Mission Locale de Mauriac, qui inclut également le financement d'une formation pour ce jeune.

Demande de subvention auprès du Ministère de la Culture pour la réfection des vitraux de l'église.

Le devis réalisé par Madame Laëtitia BASTIEN s'élève à 3 871.00 €.

Renouvellement des lampes à vapeur de mercure TR2

Travaux réalisés par le Syndicat Départemental d'Energies du Cantal d'un montant total HT de 8 279,94 €.

Achat d'une bétonnière pour la fabrication du mur en pierres sèches du bourg de Vebret par les jeunes bénévoles internationaux. Le devis de l'entreprise GEDIMAT s'élève à 254,48 € TTC.

CONSEIL MUNICIPAL DU 04 novembre 2016 (à 20 h)

Président : MEUNIER Fabrice Secrétaire de la séance: Huguette TOURAILLE (séance levée à 01h00).

Tous présents sauf M. Dominique CHAVINIER, procuration à M. Philippe DAUPHIN. Toutes les décisions (sauf indication) ont été prises à l'unanimité.

Déclassement de voie communale VC n°1c

Vu l'avis favorable de Monsieur CHAMBON Joseph, commissaire enquêteur, décision par **10 POUR, 1 CONTRE (Alain Couderc)**, du déclassement de la voie VC n°1c au bourg et de son intégration dans le domaine public de la commune domaine piétonnier.

Travaux optionnels vitraux église

Validation du devis de Laetitia Bastien pour l'entretien des 3 ouvrants et la pose d'un solin sur les vitraux de l'église pour un montant total de 500.00 € HT.

Demande de subvention Plan ruralité - Région Auvergne-Rhône-Alpes - Plan d'aménagement du bourg
d'un montant 136 292.00 € soit 25 % du montant total de l'opération Plan d'aménagement du Bourg, auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Devis prestation nettoyage - Fondation Jacques Chirac

Validation de deux devis de la Fondation Jacques Chirac pour l'entretien des vitrages un fois par an en juillet/août pour l'École et en mai/juin pour la salle polyvalente.

Chèque Kdo Cantal

Commande de 7 chèques pour chaque agent de la commune pour Noël.

Trois Décisions Modificatives - réajustements des comptes et approbation des décisions modificatives :
Aménagement du bourg

INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
238 - 10	Avances versées commandes immo. incorp.	22193.04	
238 - 10	Avances versées commandes immo. incorp.		22193.04
TOTAL :		22193.04	22193.04

Création deux appartements locatifs

INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
2313 - 13	Constructions	5755.75	
2313 - 13	Constructions		5755.75
TOTAL :		5755.75	5755.75

Assainissement

INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
131	Subvention d'équipement	1369.00	
131 - 102	Subvention d'équipement		1369.00
TOTAL :		1369.00	1369.00

DETR appel à projet 2017 - Aménagement du bourg 2ème tranche demande de subvention au titre de la DETR 2017.

Nom des rues

Les réunions avec les habitants pour trouver un nom à chaque rue seront organisées le 15/11/16 pour Le Bourg, le 16/11/16 pour Couchal et le 17/11/16 pour Cheyssac.

Borne Wifi

Attribution d'une subvention du Conseil départemental d'un montant de 2141 € pour la mise en place d'une borne wifi installée au bourg. Reste à la charge de la commune 117.74 €.

Terrain agricole et bois

Le conseil municipal décide de vendre les parcelles agricoles et les bois. Une annonce sera rédigée et les propositions d'achat devront être déposées avant le 08 décembre 2016.

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 novembre 2016 (à 20 h)

Président : MEUNIER Fabrice - Secrétaire de séance: M. Jérôme PICARD – (séance levée à 00h00).

Tous présents : sauf M. Alexandre FORESTIER procuration à M. Fabrice MEUNIER. Toutes les décisions (sauf indication) ont été prises à l'unanimité.

Mise en conformité des statuts de la Communauté de Communes Sumène Artense en application de la loi NOTRe
Approbation de la délibération du Conseil Communautaire N°78/2016 en date du 8 novembre 2016 concernant notamment :

- prise de deux nouvelles compétences concernant la promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme (au sein du groupe développement économique) et l'aménagement, l'entretien et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage.
- suppression de l'intérêt communautaire concernant les Zones d'Activités Économiques.
- réécriture des compétences obligatoires, en particulier pour la compétence : Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés qui devient une compétence obligatoire à compter du 01/01/2017.

Décision modificative - budget de l'exercice 2016, réajustements des comptes et approbation des décisions modificatives :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
6218	Autre personnel extérieur	8115.00	
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	685.00	
6411	Personnel titulaire	-2058.00	
6413	Personnel non titulaire	1973.00	
64168	Autres emplois d'insertion	2885.00	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	-1429.00	
6453	Cotisations aux caisses de retraites	-22.00	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	-380.00	
6455	Cotisations pour assurance du personnel	146.00	
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	-590.00	
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	-310.00	
6475	Médecine du travail, pharmacie	-18.00	
6459	Rembours charges SS et prévoyance		8997.00
TOTAL :		8997.00	8997.00

Programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire et les modalités d'organisation de la sélection professionnelle

Le recensement des contractuels, éligibles au dispositif « d'accès à l'emploi titulaire », a été effectué.

Accès à l'emploi titulaire : grades accessibles sans concours

Emploi	Grade	Catégorie hiérarchique	Nombre emplois	Année de recrutement sur l'emploi	Observations :
Titulaire	Adjoint Technique Territoriale - 2ème Clas.	C	1	2017	pérennisation

Dénomination des voies publiques

validation des noms des rues comme sur les plans en annexe à la délibération suite aux propositions faites lors des réunions pour la dénomination des rues à Couchal, Cheyssac et au Bourg. Un travail des numérotations doit être réalisé, ainsi qu'une saisie sur un logiciel. A l'issue, tous les administrés recevront par courrier leurs nouvelles adresses.

QUESTIONS DIVERSES :

Vœux de la municipalité le dimanche 8 janvier 2017 à 11h00.

Réunion Eco-quartier organisée le vendredi 9 décembre 2016 à la mairie avec l'Architecte des bâtiments de France et les services de la DDT de Mauriac et d'Aurillac.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

COMITÉ D'ANIMATION ET DE LOISIRS DE VEBRET

Suite à l'assemblée générale du 07 10 2016, le bureau :

Présidente : Annick Poigneau

Vice-présidente : Béatrice Robert

Trésorière : Sandrine Ginestière

Secrétaire : Jacqueline Mozziconacci

Secrétaire adjointe : Noémie Poigneau

Membres actifs : Chabrier Nicolas, Chabrier Stéphane,
Wodarezyck Geoffroy, Couderc Alain, Poigneau Mylène,
Poigneau Patrick, Poigneau Anthony, Mathilde Cout.



Fête patronale 2016

Le 06/10/2016 a eu lieu le thé dansant avec une très bonne participation suivi d'une soupe au fromage bien appréciée.

Le 27/11/2016 a eu lieu notre traditionnel marché de Noël qui a remporté un très grand succès.

Les prochaines manifestations sont :

le 04/02/2017 concours de belote

le 08/04/2017 repas dansant

le 13/05/2017 bal des jeunes

le 05 et 06/08/2017 fête patronale

Le comité tient à remercier toutes les personnes qui nous ont aidés tout au long de cette année et plus particulièrement pour la fête patronale. Un merci au conseil municipal pour ces 2 jours.

La Présidente Poigneau Annick

AMICALE DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE VEBRET

Soucieuse de pouvoir aider l'équipe enseignante dans ses projets et de faire plaisir aux enfants, l'APE a organisé deux événements en 2016 : un quine en avril et un concours de belote en novembre. Les fonds récoltés ont permis de financer une partie du voyage scolaire à Lyon (avril), d'organiser la kermesse d'été (juillet), de financer une partie de la classe culturelle (octobre) et d'offrir à l'occasion des fêtes de fin d'année un livre à chaque élève, des cadeaux collectifs ainsi que le goûter en présence du père Noël que nous remercions chaleureusement pour sa participation. Le prochain rendez-vous aura lieu le dimanche 19 mars après-midi avec le quine annuel qui se tiendra à Vebret. N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour soutenir nos actions en faveur des élèves.

Nous vous informons que le bureau a été renouvelé :

Présidente : Madame Marie Agostini

Trésorier : Monsieur Olivier Régnier

Secrétaire : Madame Laurine Lateux

Vous pouvez contacter l'APE au 06.70.84.01.64 ou par mail à apec.vebret@hotmail.com. Les membres de l'APE vous souhaitent une très bonne année 2017.

Olivier Régnier

ASSOCIATION DES DIABLES BLEUS SUMENE-ARTENSE

L'Amicale des Diabes Sumène Artense a commémoré la SIDI-BRAHIM à Condat, le dimanche 16 octobre 2016. Cette cérémonie s'est déroulée à Condat en Cézallier, l'occasion de faire connaître l'Amicale entre le massif du Sancy et les monts du Cantal.

Cette année, la journée s'est déroulée en présence de notre Président National « René WATRIN », des Présidents Régionaux ; Jacques LABEYE du Lyonnais, Alain TEYSSIER de Midi Pyrénées, Michel FUMERON de la Corrèze, Bernard AVEZ d'Auvergne, et les représentants des Amicales Auvergnates, sans oublier Maurice LEMMET le Président de l'Amicale Sumène Artense qui a œuvré pour la réussite de cette journée.

Parmi les invités Madame Nelly Grandjean directrice de LONAC du Cantal, et Monsieur Jean Mage Maire de Condat.

La journée a commencé dès 9h du matin par la réception de la fanfare de Haute Lozère au restaurant du Lac des Moines où un petit-déjeuner leur a été servi.

Toujours fidèle à notre SIDI-BRAHIM, la fanfare a animé cette journée pour la 21^{ème} année consécutive. A 10h 30, la messe fut célébrée par les pères HELIE et SYLVESTRE qui rappelèrent le souvenir de nos Anciens Chasseurs qui nous ont quittés : Antoine SERRE et François BUCHE.

La cérémonie au monument aux Morts débuta par l'appel des bataillons où des enfants de la commune composaient un cor de chasse en assemblant des fleurs.

Deux gerbes furent déposées par Monsieur le Maire de Condat et par Monsieur Watrin.

La Marseillaise, refrain et couplet chantés par les enfants de l'école de Condat resta un temps fort de la cérémonie.



Les participants étaient conviés au vin d'honneur offert par la municipalité, le Président René WATRIN a remis la médaille d'argent au Président Maurice LEMMET qui depuis plusieurs années se dévoue entièrement à la cause chasseur. Bernard AVEZ a remis le diplôme d'honneur à Madame BOUTAL pour son dévouement à l'Amicale. Après les discours du président WATRIN et Monsieur Jean MAGE qui a parlé de la commune de CONDAT haut lieu du Cézallier, Monsieur Maurice LEMMET a terminé en remerciant toutes les personnes présentes. Direction le lac des Moines, restaurant à proximité d'un lac, un cadre magnifique pour se restaurer dans une ambiance très conviviale, où la fanfare a animé le repas.

ASSOCIATION CAVAL'CANTAL

Le deuxième semestre de l'année 2016 a été riche en manifestations pour Caval Cantal qui a, une fois de plus, rassemblé plusieurs randonneurs pour découvrir un patrimoine de chemins qui a fait le bonheur de petits et grands cavaliers de toutes régions. L'association s'est même offert le luxe de partager sa passion avec plusieurs jeunes adultes venus du monde entier dans le cadre des chantiers de jeunesse à Vebret pour un vrai moment d'échanges et de partages.

3e édition de l'Equiterra.

Dans le cadre de l'Aquaterra, Caval Cantal et Accès-Libre se sont de nouveau mobilisés pour cette randonnée au départ de Lanobre. Cette manifestation est devenue "un incontournable" du W.E. de juillet avec ses cavaliers locaux mais également avec des passionnés venus de l'Allier, la Creuse, la Lozère, le Cher, la Savoie, et même de Suède, oui, de Suède, vous avez bien lu. Cette année, le record de participants a été dépassé : 50 cavaliers ont pris le départ. Après une parade en centre ville, tous ces participants ont arpenté les 33 kilomètres du parcours sous une nature verdoyante et ils ont terminé par une baignade sous



l'œil amusé des estivants présents au château de Val, site qui avait pour l'occasion autorisé la venue des cavaliers sur la plage. Cette manifestation est un œuvre collective de l'inter-associatif et des bénévoles qui travaillent toute l'année sur la réouverture et l'entretien des chemins, ainsi que le jour J pour la distribution des collations pour que cette journée soit une réussite.

Jeux équestres au Monteil



La municipalité du Monteil a sollicité Caval Cantal pour participer à la fête patronale qui a eu lieu le week-end du 24 juillet 2016. Après une randonnée d'une demi-journée autour du site, les cavaliers ont participé à des jeux équestres. Les concurrents devaient ainsi rivaliser d'ingéniosité pour passer de nombreux obstacles atypiques sur un parcours chronométré qui comptait plusieurs agrès : pneus, bâche, barres d'obstacles, jeux d'eau, sur lesquels de jeunes enfants ont pu s'essayer à dos de poneys. Quelques cavaliers expérimentés ont pu ainsi proposer de belles figures acrobatiques qui ont ravi les spectateurs.

Randonnée de Farreyrolles

Caval Cantal a pris ses quartiers à Farreyrolles en août afin d'offrir à ses adhérents une randonnée de plusieurs jours, préparée par Accès-Libre. Les 18 cavaliers ont parcouru la région Sumène-Artense sur un parcours fléché de 20 kilomètres.

Après avoir contemplé les lacs d'Esparzeloux, Lacoste et Fouillat, certains ont poussé l'aventure jusqu'à "gîter" à la ferme où ils ont dormi dans le foin. Rebecca, une petite cavalière de 12 ans venue exprès de Touraine, a promis de revenir l'année prochaine avec ses parents qui ont eu un vrai coup de cœur pour la région. L'association a pu échanger à cette occasion avec Claude Mabit, ancien président d'Equiliberté et fervent défenseur du développement du tourisme équestre.



Rencontre avec les jeunes du chantier de jeunesse

Sollicité par la mairie de Vebret pour entourer les jeunes étrangers présents sur la commune dans le cadre des chantiers de jeunesse mi-août, Caval Cantal a proposé deux randonnées équestres avec des débutants espagnols, allemands, autrichiens, sous la responsabilité des éducatrices. Laëtitia Joly et Jean-Louis Albessard, de l'élevage Albessard et Christian et Marie Brocs du domaine de Blaye, ont ainsi prêté des chevaux adaptés au niveau de pratique des participants pour deux sorties de quelques heures. Cette expérience a été riche de rencontres et de partage pour chacun des participants.

Randonnée au départ d'Ensalers.



Laëtitia Joly, vice-présidente du club, a reçu plusieurs cavaliers chez son grand-père à Ensalers pour une randonnée d'une journée. Accueillis par Jean-Louis Albessard avec un café, des croissants, des pains au chocolat et des boissons fraîches, ils sont partis vers 10 heures et ont traversé Saint-Etienne de Chomeil pour un pique-nique au lac de Majonin. Céline a offert à son compagnon à 4 pattes une baignade avant de repartir direction Châteauneuf.

Randonnée d'automne des 23 et 24 octobre

En lieu et place de la randonnée d'automne qui devait se dérouler à Champs/Tarentaine, Carine Marchand a proposé une journée balade avec casse-croûte tiré du sac à dos au départ de Vebret. Elle a ainsi rassemblé les cavaliers de l'association qui avaient réservé leur journée à cette occasion.

Téléthon

Le 4 décembre, Caval Cantal a organisé son traditionnel téléthon. Malgré le froid, 13 cavaliers et 8 marcheurs ont arpenté les sentiers balisés pour l'occasion par Christian Brocs sur un parcours de 15 kilomètres. Vers 13 heures, l'ensemble des participants et autres convives se sont installés dans la salle polyvalente de Vebret, prêtée par la municipalité, pour se retrouver autour d'un repas chaud, servi après un apéritif convivial.



Cette manifestation a clôturé l'année 2016. Le programme de l'année 2017 s'annonce aussi chargé. Caval Cantal remercie tous ses bénévoles et cavaliers pour leur implication dans la vie de l'association et présente ses meilleurs vœux à tous.

ENTENTE SPORTIVE VEBRET-YDES (E.S.V.Y.)

L'ENTENTE SPORTIVE VEBRET-YDES a dans l'ensemble réalisé une bonne première partie de saison :

- L'équipe 1 a atteint son premier objectif de finir dans les 3 premiers de sa poule pour jouer la phase d'accession. Dans ce premier championnat à 6 équipes, elle termine second avec 5 victoires 1 nul et 4 défaites. Après des premiers matchs bien négociés elle a eu un petit creux mais a finalement assuré l'essentiel. Rassurée pour son maintien, elle va pouvoir jouer plus libérée la seconde phase et pourquoi pas terminer à l'une des 2 premières places. Auteurs de bonnes prestations en Coupe, elle va aussi disputer la Coupe BARRES en espérant aller le plus loin possible.



L'équipe 2 n'a pu terminer dans les places qualificatives. Elle peut nourrir quelques regrets, car sur certains matchs il ne manquait pas grand chose. Sur la seconde partie, son unique but sera de se faire plaisir.

En attendant place à la longue trêve et la compétition ne reprendra qu'au 26 Février. Entre-temps, les entraînements se poursuivront et il y aura toujours le futsal où 2 équipes sont engagées.

Bonne année à tous !

NOTRE PASSE :

Dans les campagnes fin XIVème siècle : un routier, Aymérigot Marchès

La vie dans les campagnes à la fin du XIVème, au beau milieu de la Guerre de cent ans, n'était ni calme ni sereine. Sensée être protégée par les seigneuries, la population était néanmoins souvent soumise aux sévices des brigands de grands chemins.

La lutte entre la France et l'Angleterre est, plus que jamais, d'actualité et, en 1360, le traité de Brétigny livre le tiers du royaume aux godons d'Édouard III. Le traité signifie la paix mais également le « chômage » des soldats. Bon nombre d'entre eux se regroupent et forment les grandes compagnies de routiers qui vont ravager la terre de France, pendant près d'un siècle.

La position et la configuration de Charlus lui permettent de résister courageusement mais la forteresse tombera néanmoins, à plusieurs reprises, son suzerain Raimond étant le plus souvent occupé ailleurs. Ainsi, Aymérigot Marchès, célèbre routier de l'époque, se rend-il maître du fief de 1383 à 1387, date à laquelle le duc de Berry obtient, contre rançon, le départ du routier.



Charlus en 3D (image de l'office de Tourisme de Sumène-Artense)

Les conditions de vie en Auvergne racontées par l'un des lieutenants de Mériquot Marchès:

Nous avons battu le pays d'Auvergne, l'espace de trois mois, sans rien y trouver de bon, parce que la terre est désolée. Il n'y a là que de hautes forêts, où les fougères croissent en travers, aussi loin qu'on peut voir ; et les pâturages sont maigres, si bien que les gens du plat pays font juste assez de fromage pour ce qu'ils peuvent manger ; toutes les bêtes sont décharnées, même les sauvages ; on ne voit de-ci de-là que des oiseaux noirs qui s'abattent en criant sur les rochers rouges. Il y a des endroits où le terrain crève parmi les pierres grises, et les bords du trou semblent teints de sang.

Mais le 12 juillet de cette année (1392), comme nous partions de Saignes, qui est devers Mauriac, pour aller à Arches, nous trouvâmes de la compagnie dans une taverne de ces montagnes. C'est un hôtel où on fait mince chère, à l'enseigne du « Pourcelet » ; et la chopine de vin y est si dure qu'elle vous fait peler la bouche. En mangeant un morceau de fromage à tout une tranche de pain noir, nous dîmes quelques paroles à un compagnon qui se trouvait là. Il avait la mine d'avoir servi dans les grandes guerres et peut-être contre le roi : nous le vîmes par son basilaire de façon anglaise qui paraissait usé à force de frapper sur les bassinets de buffle et de torchons. Son nom était Robin le Galois, comme il nous dit, et il avait une manière de parler étrangère, étant d'Aragon. Il nous raconta qu'il avait été dans les Compagnies, efforçant les villes à l'échelle, où ils rôtiissaient les bourgeois pour savoir les cachettes d'écus ; et ses capitaines avaient été Geoffroy Tête-Noire et Mériquot Marchès du Limousin. Ce Mériquot Marchès avait été décapité l'an passé aux Halles de Paris ; et son dernier tourment si notable que nous avons vu sa tête au bout d'une lance sur l'échafaud ; une tête couleur de plomb avec du sang caillé au nez et les peaux du cou qui pendaient.

Nous prîmes du cœur sur ce récit et lui demandâmes s'il y avait quelque ressource dans le haut pays pour les gens d'armes. Sur quoi, il nous dit que non pour les grandes pilleries des compagnons qui y avaient été dix ans et plus ; en compagnie desquels il avait bravement rançonné les bourgs et couru les terres tant qu'il ne restait pas la queue d'un cochon à griller. Et comme il semblait qu'il eût bu de ce vin aigre de la contrée d'Auvergne, sa tête s'échauffa, et il nous fit ses plaintes. Il disait qu'en ce monde il n'est temps, ébattement ni gloire que de guerroyer à la façon des Compagnons. « Tous les jours, dit-il, nous avons nouvel argent. Les vilains d'Auvergne et de Limousin nous pourvoient et nous amenaient les blés, la farine, le pain tout cuit, l'avoine pour les chevaux et la litière, les bons vins, les bœufs, les brebis, et les moutons tout gras, la poulaille et la volaille. Nous étions gouvernés et étoffés comme rois ; et quand nous chevauchions, tout le pays tremblait devant nous. Tout était nôtre, allant et retournant. Les capitaines prenaient force argenterie, aiguères, tasses et vaisselle plate. Ils en emplissaient leurs arches ferrées. Quand notre capital, Mériquot Marchès, alla tenir le Roc de Vendes, il en laissa ici bonne provision. Où ? Je vous pleige que j'en sais peut-être quelque chose. [...]Puisqu'il n'y a plus de guerre, il est temps de lever notre argent. Je vous offre partage discret de l'argenterie et vaisselle (plats, écuelles, coupes couvertes, drageoirs, gobelets, pintes et bassins d'argent) de Mériquot Marchès ; elle est dans quelque rivière, près d'ici : j'ai grand besoin de vous pour la reprendre. »

[La suite sur: Cœur double, Ollendorff, 1891 (pp. 175-182) de Marcel Schwob.]

Aymérigot Marchès (parfois orthographié Mériqot Marchez, Marcheis, Marchaiz, Marces, Marcheix ou Aymerigot Marchès ; le chroniqueur Jean Froissart (1327-1400) écrivait lui Aymérigot Marcel)



sceau
d'Aymérigot

Originaire du Limousin, Mériqot (vers 1360-1391) était écuyer, fils aîné du chevalier Aymeri Marchès et de Marguerite d'Ussel. Il avait deux frères cadets Girart et Huguenin avec lesquels il prit rapidement le parti des Anglais. Nommé lieutenant spécial et capitaine général le 12 juin 1373 par lettres patentes du roi d'Angleterre Edouard III, Mériqot débarqua à Calais avec le Duc de Lancastre et 30 000 hommes. La compagnie traversa le Limousin et conquiert Tulle puis Brive. Près de Montsalvy, la troupe s'épuisa en route et le Duc de Lancastre n'eut plus que 3000 hommes loqueteux qui se dispersèrent en bandes.

En 1382, Mériqot attaque le **château de Mercœur**. La horde de Mériqot entreprit alors ses terribles exploits à une cadence effrénée dans toute la région. Bien que brièvement arrêté en 1375 et emprisonné à la tour de Riom à l'âge de 24 ans, il repartit de plus belle avec ses hommes commettre ses exactions. Après avoir évacué ses deux places de **Saint-Nectaire** et de **Charlus**, il occupa la **forteresse d'Alleuze** puis en 1387 le fort abandonné de **Roche-Vendeix** près de la Bourboule (Puy de Dôme). Depuis cette base, il organisait des raids avec ses mercenaires pour piller et rançonner les habitants des contrées avoisinantes. Dans la vallée de Brezons, il s'empara par surprise du **Château de La Griffoul**.

(Voir la ruse sur le site <http://brezons.blogspot.fr/2013/01/v-behaviorurldefaultvmlo.html>)

Pendant près de dix ans, Mériqot constitua un trésor de cent mille francs d'or. On proposa une trêve au brigand ; il devait quitter le royaume pour combattre en Lombardie. Mais il refusa l'offre du roi de France Charles VI



L'exécution de Mériqot Marchès

.Le 23 juillet 1390, l'armée royale délogea Mériqot de la Roche-Vendeix qui s'enfuit chez un cousin germain Jean, sire de Tournemire (Cantal). Persuadé d'avoir bon accueil, il demanda l'hospitalité. Mais à peine Mériqot avait-il déposé «bonne cotte d'acier» que Jean avait élaboré un plan auprès du duc du Berry, lieutenant du roi en Auvergne, pour racheter ses propres méfaits. Le châtelain fit d'abord fermement enchaîner son cousin et envoya une lettre par laquelle en échange du pardon royal, il livrait Mériqot. Le traité stipulait que le roi pardonnait tous les crimes et pilleries de Jean de Tournemire, qu'il garantissait le maintien de son titre d'écuyer, qu'il remboursait 3 200 francs d'or pour les frais d'emprisonnement de son cousin auquel il ajoutait 11 000 francs d'or de récompense. En retour, Jean de Tournemire promettait allégeance au roi de France et fournirait 20 gens d'armes en cas de guerre contre le royaume. A la fin du mois de mai, le prisonnier Mériqot fut transféré à la Bastille à Paris.

Le 12 juillet 1391 à Paris, Mériqot Marchès connut le supplice du pilori puis fut pendu et enfin écartelé. Jean Froissart indique dans ses chroniques qu'« On lui trancha la tête et son corps fût coupé en quartiers qui furent exposés aux quatre principales portes de Paris ».

Son repaire de Roche-Vendeix fut détruit sur ordre du Vicomte de Meaux par les paysans de la région qui avaient subi ses méfaits.

Bibliographie :

Article de La Montagne d' Yveline David : La forteresse de Charlus:

Sarah Hubert-Marquez sur <http://brezons.blogspot.fr/2013/01/v-behaviorurldefaultvmlo.html> [3] Henri Moranvillé, « La fin de Mériqot Marchès », Bibliothèque de l'École de Chartres, 1892.

Marcel Schwob : Cœur double, Ollendorff, 1891 (pp. 175-182).

Marcel Schwob - OEUVRES - Ici-113 : Quatorzième siècle : les routiers, Mériqot Marchès.

Dictionnaire Statistique du Cantal de Déribier-du-Chatelet Edition de MDCCCLII - Volume 1/5.Bassignac Charlus

Dictionnaire Statistique du Cantal de Déribier-du-Chatelet : Tournemire

Denis Letemplier

JEUX

SUDOKU : proposé par Claude Bonnot de Champassis. (Solution dans le prochain bulletin)

Grille 43

7			9				1	
	6	9			2	8		
5				3			7	2
	1		7				8	
		6			8			9
8				2		6	5	
1		7			3		6	
	3		2			5		1
	5				6			4

Solution de la grille sudoku 42 du bulletin précédent

2	3	1	6	9	7	8	4	5
8	4	5	2	1	3	7	6	9
6	9	7	4	8	5	3	1	2
5	7	2	3	6	9	4	8	1
4	8	9	7	5	1	2	3	6
1	6	3	8	2	4	5	9	7
3	1	4	5	7	6	9	2	8
9	5	8	1	3	2	6	7	4
7	2	6	9	4	8	1	5	3

Mots croisés grille n°43 (de C. & D. Letemplier)

(Solution dans le prochain bulletin)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

Horizontalement :

- I – Colline dominant l'Ecole.
- II – Parole de dépit – Animateur acteur sur C+.
- III – Environnement.
- IV – Posé – Court – L'autre.
- V – Char et Fort – Période des tongs.
- VI – Chauds l'hiver – Court mais ne vole pas.
- VII – Use les souliers – Catégorie professionnelle implantée au nord de la commune.
- VIII – Il fut un membre important de l'Académie Goncourt.
- IX – Elles ont fait le succès du *Grand Bleu*. – Le conseil municipal vient de nommer celle qui va du pont au camping (entre autres).
- X – Finis – Celle de l'été est un temps fort à Vebret.

Verticalement :

- 1 – Commune proche ayant perdu une partie de son nom.
- 2 – Plante qui aime le soleil.
- 3 – Travailler au tour – Avant les autres.
- 4 – Transporte le crack – Mots de vigie.
- 5 – Etoiles – crie d'amour.

- 6 – armée secrète – Encore.
- 7 – Ceux de la Grosse Berta faisaient peur – Raccourcit la liste
- 8 – Transport – Le 1^{er} commença en 1804.
- 9 – Balance – Trompa
- 10 – Infinitif – Abusée.